

C.F.D.T. (C.F.T.C.), DEUX SIÈCLES DE RETARD...

Il y a deux cents ans, la bourgeoisie élaborait la philosophie sur laquelle elle allait asseoir son pouvoir.

Cela devait aboutir à la fameuse «*Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*»: «*Les Hommes naissent libres et égaux en droits*».

La C.F.T.C., qui se veut moderne, à l'avant-garde du progrès, et qui bavarde volontiers sur le «*socialisme*», vient de découvrir que: «*Les êtres humains naissent libres et égaux en droits*».

Elle n'a jamais que deux siècles de retard.

Il n'empêche que cette notion anciennement révolutionnaire suscite beaucoup d'émotion dans les sacristies.

Il s'agit des modifications aux statuts que la Centrale chrétienne vient, dans sa majorité, vient d'adopter à son récent congrès extraordinaire.

Lire attentivement le nouveau texte du préambule et l'article premier des *Statuts de la C.F.D.T.* est peut-être préférable - pour qui veut comprendre ce qu'est la C.F.D.T. - que de s'interroger gravement et comiquement sur la signification de la suppression du deuxième C.

Tout d'abord un tour de force... A aucun moment il n'est question de la classe.

Mais jugeons sur pièces. Le préambule proclame tout d'abord:

«Tout le combat du mouvement ouvrier pour la libération et la promotion collective des Travailleurs est basée sur la notion fondamentale que tous les êtres humains sont doués de raison et de conscience et qu'ils naissent libres et égaux en dignité et en droits».

Après cette resucée christianisée de la déclaration des grands ancêtres, que se propose la C.F.D.T.?

... La disparition du salariat et du patronat? Il ne saurait en être question. Plus que jamais, fidèle aux «*grands idéaux de 89*», la C.F.D.T. proclame fièrement:

«Le syndicalisme est pour les Travailleurs l'instrument nécessaire de leur promotion individuelle et collective et de la construction d'une société démocratique».

Mais nous a-t-on assez rebattu les oreilles sur la déconfessionnalisation (la suppression du fameux deuxième C cher à tous nos progressistes des sacristies). Ce préambule nous apprend que la C.F.D.T.: «*entend développer son effort d'adaptation en restant fidèle à l'inspiration qu'elle a toujours trouvée dans les exigences fondamentales de la personne*».

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites... Et pour qu'il ne subsiste aucune équivoque, on prend soin de préciser que la C.F.D.T.: «*est résolue à poursuivre sa lutte pour les droits essentiels de l'homme, de la famille et des groupes dans le respect des devoirs qui en découlent*».

Après avoir redécouvert (toujours deux siècles de retard): «*la liberté de conscience, d'opinion et d'expression*», et salué: «*l'apport de l'humanisme chrétien*», le préambule proclame:

«Tout homme a le droit de diriger sa vie, de développer sa personnalité au sein des divers groupes et des communautés naturelles dont la première est la famille et, pour se faire, de disposer pour lui-même et les siens matériels, culturels et spirituels.

Tout homme a droit de vivre dans une démocratie qui lui assure l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'objectivité de l'information, une participation à l'élaboration et un contrôle des décisions politiques».

Il n'y manque que le suffrage universel... et *Vive la République Nom de Dieu!*

A partir de quoi on nous précise que:

«Sur ces bases la confédération veut réaliser un syndicalisme de masse solidement implanté sur les lieux de travail, regroupant les travailleurs et les travailleuses de toutes catégories solidaires qui, respectant la philosophie, la religion, la motivation où chacun d'entre-eux peut puiser les forces nécessaires à son action, veulent s'unir pour construire ensemble cette société démocratique basée sur les valeurs fondamentales auxquelles elle se réfère».

L'article premier reprend les idées exprimées dans le préambule:

«La Confédération réunit des organisations syndicales ouvertes à tous les travailleurs résolus, dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses - à défendre leurs intérêts communs et à lutter pour instaurer une société démocratique d'hommes libres et responsables».

On précise également:

«Sans poursuivre par principe un développement systématique des antagonismes existants dans la société, elle entend dans son action susciter chez les travailleurs une prise de conscience des conditions de leur émancipation».

Antagonisme existant dans la société (1), décidément, le mot *classes* est banni du vocabulaire de nos chrétiens de choc.

Enfin, l'article premier proclame que:

«Le syndicalisme doit assumer sa part de responsabilités dans l'organisation mondiale indispensable au développement des libertés, la solidarité entre les peuples et le maintien de la paix».

Descamps a eu, convenons-en, la franchise de déclarer au congrès: *«les échos des encycliques dans le monde montrent la valeur de la doctrine chrétienne»*, il faisait notamment allusion à *«Pacem in Terris»* dont nous ne jugeons pas inutile de citer cet extrait:

«De la nature de l'homme dérive également le droit à la propriété privée des biens, y compris des moyens de production... Tous les individus et tous les corps intermédiaires sont tenus de concourir, chacun dans sa sphère, au bien de l'ensemble. Et c'est en harmonie avec celui-ci qu'ils doivent poursuivre dans leurs apports - en biens et en services - les orientations que fixent les Pouvoirs publics... Les gouvernants garantissent la conciliation mutuelle des droits et des devoirs des citoyens... que les travailleurs puissent se sentir responsables dans les entreprises... qu'on puisse constituer opportunément des corps intermédiaires qui ajoutent à l'aisance et à la fécondité des rapports sociaux... etc... etc...».

Et voilà, nous sommes maintenant fixés. Relisez les statuts de la C.G.T et de la C.G.T-F.O., et comparez.

Il est devenu de bon ton dans certains milieux de mettre le syndicalisme chrétien sur le même plan que le réformisme traditionnel ou le réformisme stalinien.

En fait rien n'est plus faux.

Cela revient à mettre sur le même plan le D.G.B. et l'Arbeitsfront.

Certes, les réformistes portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle et en premier lieu dans l'importance relative que semble avoir acquise la C.F.T.C.

De capitulation en capitulation, ils ont finalement permis à De Gaulle de s'installer.

(1) Voir article Declercq et Guiheneuf - *«Les Temps modernes»*, août-septembre 1964.

Ils ont permis l'instauration d'un État bonapartiste.

Mais à partir de là, leur rôle, et ils le savent bien, est terminé.

Il suffit de relire la résolution votée par le dernier congrès confédéral de la C.G.T.-F.O.:

«Si le capitalisme a changé d'aspect depuis un certain nombre d'années en ayant su s'approprier le bénéfice des progrès scientifiques et techniques, il reste néanmoins identique à lui-même dans ses principes fondamentaux, dont l'essentiel est la recherche du profit qui perpétue l'exploitation de l'homme par l'homme.

Le Congrès se déclare hostile aux structures économiques et sociales actuelles et sait qu'il ne peut rien attendre d'un État qui n'en est que la superstructure».

(Extrait de la résolution générale du 8^{ème} Congrès confédéral, novembre 1963).

Les artisans du *«nouvel ordre corporatif»* seront avant tout des hommes et des organisations *«modernes»*, c'est-à-dire sans doctrine ni tradition.

Des hommes pour qui, n'en déplaise au camarade Guilloché et à la *Révolution Proletarienne*, les syndicalistes révolutionnaires ne sont que des *«conservateurs ouvriers»* (1).

Et qu'on ne s'y trompe pas dans leur rôle de chiens de garde de la société bourgeoise, les hommes formés par les jésuites seront probablement plus habiles, moins brutaux que ceux des chemises brunes et des chemises noires... Ils n'en seront pas moins féroces!

Alexandre HÉBERT.
